PT1
Station de Groix-Sémaphore de Beg Melen

PT2
Station Groix-La Poste

AR5
Fort de Surville

EL8
Groix Phare de la pointe des chats

COMMUNE DE GROIX
PLAN LOCAL D'URBANISME

PLU approuvé le 5 décembre 2019

SERVITUDES - Planche n°2

1/5 000ème

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 5 décembre 2019

Le Maire
Dominique YVON

Légende

- PT1 : Servitudes instituées au bénéfice des centres radioélectriques concernant la défense nationale ou la sécurité publique
- PT2 : Servitude de protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- T7 : Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement (s'applique sur toute la commune)
- AR5 : Servitude relative aux fortifications, places -fortes et ouvrages militaires
- EL8 : Servitude relative aux amers et aux phares
- PT1 : Servitudes instituées au bénéfice des centres radioélectriques concernant la défense nationale ou la sécurité publique
- PT2 : Servitude de protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques

N

0 50 100 m